Un délégué du diocèse de Bordeaux appelle les chrétiens à faire un don pour la caisse commune des mosquées!

Article rédigé par Le Salon Beige, le 14 mai 2020

L'information est rapportée par <u>Infos Bordeaux</u> : Daniel Ambry, délégué diocésain pour les relations avec les musulmans, a écrit dans une déclaration parue <u>sur le site du diocèse de Bordeaux</u> :

« Pendant le ramadan, traditionnellement, les mosquées de Pessac, Mérignac, Talence et Grand-Parc invitent des étudiants isolés, des jeunes sans-papiers qui fréquentent la mosquée et des familles particulièrement démunies, à partager le repas du soir à la rupture du jeûne de ramadan (Ftour). Mais comme vous l'imaginez le confinement rend cela impossible cette année. C'est la raison pour laquelle les 4 mosquées ont proposé de distribuer à la place des colis alimentaires pour répondre à l'attente et aux besoins de ces jeunes. Cela va représenter pour elles une charge importante.

L'association Solidarité Nord Sud est déjà intervenue mais a besoin de votre aide pour répondre à cette demande vitale. Nous avons pensé qu'un appel à la solidarité, adressé spécialement aux frères chrétiens et repris par eux, serait un gage supplémentaire de notre commune recherche de fraternité dans un moment délicat pour beaucoup de jeunes étudiants, isolés et sans ressource.

Nous vous proposons de répondre ensemble à cette urgence, en versant votre contribution sur le compte de l'association Solidarité Nord Sud, qui la reversera à la caisse commune des mosquées en charge de ce service d'entraide. L'association, en votre nom, signifiera cette complémentarité fraternelle, facteur de compréhension réciproque et promesse de paix dans notre quotidien ».

Connu pour avoir invité en 2017 le <u>sulfureux imam de Mérignac</u>, Hassan Belmajdoub, à l'Église de la Trinité pour une conférence intitulée « *La rencontre de l'autre en toute sincérité* », Daniel Ambry ne semble pas s'apercevoir qu'il introduit l'impôt des dhimmis, la *jizya*, <u>que les non musulmans doivent verser aux musulmans</u>. Le tribut (*jizya*) est toujours vivant dans l'esprit des musulmans et constitue la marque de la primauté et de la domination de l'islam sur les non-musulmans. Les exégèses publiées après la moitié du XIXe siècle jusqu'à ce jour en parlent toujours, sans jamais évoquer son abolition; qui plus est, elles lui trouvent des justifications nouvelles plus ou moins adaptées à notre temps. D'autre part, plusieurs déclarations prônent sa réintroduction. En outre, elle figure dans des projets de constitution de mouvements islamistes, et elle a fait l'actualité avec sa réintroduction par Daesh.